

# Paie dans la fonction publique : analyse des principes juridiques et élaboration des bulletins de paie

Réussir la mise en oeuvre de la paie dans la fonction publique

Code  
**551013**

Durée  
**2 jours / 14 heures**

Tarif Inter\*  
**1978 € HT**

\*Repas inclus (en présentiel)

## PROCHAINES SESSIONS

- **PARIS :**  
27-28 mai. 2024
- **PARIS :**  
3-4 oct. 2024

[Voir toutes les sessions](#)

## PUBLIC

Responsables paie – Gestionnaires paie – Assistants paie – Collaborateurs de la fonction paie

## PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

## NIVEAU D'EXPERTISE

Expertise

## LES POINTS FORTS

Identification des objectifs de l'entreprise

Recueil des attentes opérationnelles des participants

Conception d'un déroulé pédagogique sur mesure

Construction de cas pratiques inspirés du contexte professionnel des participants

Élaboration d'une documentation pédagogique spécifique

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des

## Objectifs pédagogiques

- Identifier les principes juridiques, sociaux et fiscaux liés à l'établissement de la paie dans le secteur public
- Appliquer les calculs spécifiques concernant les cotisations et les absences
- Elaborer les paies spécifiques

## Programme de la formation

### Identifier les différents éléments de la fiche de paie

- Salaire de base des différents statuts du personnel : stagiaires, titulaires, contractuels
- Éléments obligatoires : impact de la bonification indiciaire, indemnités de résidence, indemnité de vie chère, indemnité exceptionnelle, indemnités différentielles maladie et SMIC, indemnité compensatrice, supplément familial de traitement
- Éléments facultatifs et compléments de rémunération : primes et indemnités liées aux grades et fonctions, prime d'installation, frais de déplacement
- Avantages en nature : repas gratuits, logement ou voiture de service
- Cas pratique : calculer les indemnités différentielles

### Calculer les charges sociales

- Bases et taux applicables aux stagiaires et titulaires
- Bases et taux applicables aux agents contractuels
- Payer des cotisations
- Cotisation IRCANTEC : dernières modifications
- Contribution de solidarité : ce qu'il faut savoir
- Relations avec les caisses de retraite
- Cas pratique : calculer les cotisations sociales

### Gérer les absences et les congés

- Différents régimes : personnel titulaire ou contractuel
- Congés bonifiés : conditions d'attribution
- Indemnités journalières de sécurité sociale : maladie, maternité, accident du travail et de trajet
- Suppression de la journée de carence
- Cas des retenues pour grève
- Règle du trentième indivisible dans la fonction publique d'État
- Cas pratique : établir un bulletin de paie comportant les différents types d'absence

### Élaborer des paies spécifiques

- Contrats d'insertion

## SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
  - Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
    - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
    - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
  - Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation
- Agents à temps partiel ou à temps non complet : le cas des heures
  - supplémentaires et complémentaires
  - Détachement ou mise à disposition d'agents : la notion de double carrière
  - Cumuls emplois publics et privés
  - Quiz interactif de synthèse : identifier les points clés à retenir pour sécuriser le traitement des paies spécifiques du secteur public

